

# AVIS DU MAIRE

COMMUNE DE SAINTE-PERDON

Cet avis doit être transmis au service instructeur du Marsan Agglomération, au plus tard dans le mois suivant la réception en mairie de la demande de permis ou de certificat d'urbanisme opérationnel (Cub) et au plus tard dans les quinze jours pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif (Cua) (1)

23	0	23	F	0009
Commune		Année		N° du dossier

## CONCERNANT DEMANDE DE :

- Permis de construire     Certificat d'urbanisme  
 Permis d'aménager     Déclaration préalable  
 Permis de démolir

DEPOSÉE EN MAIRIE LE :

2	7	1	0	2	0	2	3
J	J	M	M	A	A	A	A

PAR	NOM, PRÉNOMS <b>HOLDING SEDH M. SERRES Edouard</b>	
HABITANT À	ADRESSE DU DEMANDEUR (VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE) <b>149 route de Samadet 40700 SERRES GASTON</b>	RÉFÉRENCES CADASTRALES DU TERRAIN (SECTION ET N° DES PARCELLES) <b>AK 0148</b>
POUR UN PROJET SITUÉ À	ADRESSE DU TERRAIN (VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE) <b>1038 route de Mercadé 40030 SAINT-PERDON</b>	SURFACE DU TERRAIN <b>38642 m<sup>2</sup></b>

## 1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

SITUATION DU PROJET	SI DOCUMENT D'URBANISME (POS, PLU, CARTE COMMUNALE) :	<input checked="" type="checkbox"/> EN ZONE URBANISABLE	<input type="checkbox"/> EN ZONE NON-URBANISABLE
	ZONAGE :		
SITUATION DU PROJET	SANS DOCUMENT D'URBANISME :	<input type="checkbox"/> DANS UNE PARTIE URBANISÉE	<input type="checkbox"/> DANS UNE PARTIE NON URBANISÉE
		<input type="checkbox"/> CENTRE URBAIN OU MILIEU AGGLOMÉRÉE <input type="checkbox"/> AUTRE	<input type="checkbox"/> TERRAIN AGRICOLE <input type="checkbox"/> ESPACE BOISÉ <input type="checkbox"/> AUTRE
APPRÉCIATION DES RISQUES	● Y A-T-IL À PROXIMITÉ DES BÂTIMENTS GÉNÉRANT DES NUISANCES (Art. R. 111-2) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
	NATURE DES NUISANCES :	DISTANCE :	
APPRÉCIATION DES RISQUES	● LE TERRAIN EST-IL SITUÉ DANS UN SECTEUR À RISQUES ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
	NATURE :		
HISTORIQUE	● LE TERRAIN EST-IL ISSU D'UNE PLUS GRANDE PROPRIÉTÉ ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	● SI OUI, NOMBRE DE DÉTACHEMENTS CONSTATÉS DEPUIS 10 ANS :		

## 2. AVIS SUR LES ÉQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

LE TERRAIN CI-DESSUS EST OU SERA DESSERVI DANS LES CONDITIONS SUIVANTES

ÉQUIPEMENTS PUBLICS	desservi capacité		non desservi	longueur en m	Sera desservi ?		avant le	nom du concessionnaire	prise en charge communale	
	suffisante	insuffisante			OUI	NON			OUI	NON (3)
Eau potable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assainissement eaux usées (2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assainissement eaux pluviales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Électricité BT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voirie publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voirie privée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité incendie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Cet avis est réputé favorable sans réserve s'il n'est pas intervenu dans le mois de réception de la demande dans le cas d'une décision relevant de l'État.

Il doit être dûment motivé s'il est défavorable, ou si, favorable il est assorti d'une demande de prescriptions particulières (R. 423-72 et R 410-6 du Code de l'urbanisme)

(2) Joindre la décision au titre de l'art. 38.3. la loi sur l'eau.

(3) Si non, pour l'établissement des participations voir cadre 3 suivant.

## 5. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION

ASPECT EXTÉRIEUR ET ABORDS	OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOITURES, FAÇADES, CLÔTURES) :
	SON INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT (PLANTATIONS ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS) :
	Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES ?
ACCÈS	LES CONDITIONS D'ACCÈS SONT-ELLES SATISFAISANTES ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON OBSERVATIONS :
AIRES DE STATIONNEMENT	OBSERVATIONS DU MAIRE

## 6. AVIS DU MAIRE

<input checked="" type="checkbox"/> FAVORABLE (NATURE ET MOTIFS DES PRESCRIPTIONS S'IL Y A LIEU) :	DATE : 06/11/2023
<input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE (INDIQUER LES MOTIFS COMPTE TENU DES OBSERVATIONS FIGURANT AUX RUBRIQUES CI-DESSUS) :	LE MAIRE Jean-Louis BARRIEUTORT

